

Financements bancaires pour PME : négocier avec son banquier

(1/2)

INFORMATIONS

DURÉE

Présentiel : 1 journée
Distanciel : 2 demi-journées
Soit 7h au total

PRIX

Présentiel : 750 € HT / personne
Distanciel : 600 € HT / personne

Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

DATES ET LIEUX

[Consultez les sessions programmées en région](#)

FORMATEUR

Expert KPMG

NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

SUIVI DE L'ACTION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

[Contactez votre conseiller régional](#)

www.formation.kpmg.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11920002792 auprès du préfet de la région Ile de France

KPMG Academy, association fondée par KPMG S.A., membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais («private company limited by guarantee»).

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 enregistrée à la Préfecture des Hauts-de-Seine sous le n° W9 22 00 3006. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

Siège social : Tour Eqho – 2 avenue Gambetta - CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex
N° Siret : 309 660 637 00039
TVA Union Européenne : FR 223 096 60 637

CONTENU

PUBLIC CONCERNÉ

- Dirigeants de PME et responsables financiers souhaitant approfondir leurs connaissances des référentiels bancaires et entretenir un dialogue constructif avec leurs partenaires financiers

PRÉREQUIS

- Aucun

OBJECTIFS

- Intégrer les objectifs des établissements financiers dans la relation récurrente Entreprise-Banque
- Maitriser les éléments clefs du scoring financier bancaire
- Comprendre les critères de la notation Banque De France
- Savoir présenter son business plan à un établissement bancaire
- Avoir en tête les clefs nécessaires à l'obtention d'un financement

DEMARCHE PÉDAGOGIQUE, DOCUMENTATION REMISE ET ÉVALUATION

- Démarche méthodique et structurée pour faciliter l'apprentissage
- Cas pratique et mises en situation pour une application immédiate
- Personnalisation de la formation à travers une large place laissée aux échanges
- Support de formation transmis à chaque participant
- Questionnaire réalisé afin d'évaluer les compétences acquises
- Evaluation de la satisfaction et de l'engagement

RECOMMANDATIONS (DISTANCIEL)

- Microsoft Teams
- Webcam et microphone fonctionnels
- Connexion internet à haut débit

PROGRAMME

OBJECTIFS DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS

- Objectifs des établissements financiers
- Communication de l'information
- Signaux de détérioration de la relation Entreprise/Banque

ANALYSE DU RISQUE DE L'ENTREPRISE PAR LA BANQUE

- Généralisation des procédures de scoring
- Indicateurs de cotation d'une PME
- Points clés de l'analyse des dossiers
- Communication de l'entreprise
- Eléments quantitatifs du scoring financier
- Clauses de sauvegarde et principaux covenants
- Bilan « pool de fonds » et affectation des free cash flow

ANALYSE DE LA COTATION « BANQUE DE FRANCE »

- Contexte et objectifs poursuivis
- Système de notation
- Côte d'activité
- 13 côtes de crédit
- Indicateur dirigeant « personne physique »

Financements bancaires pour PME : négocier avec son banquier

(2/2)

INFORMATIONS

DURÉE

Présentiel : 1 journée
Distanciel : 2 demi-journées
Soit 7h au total

PRIX

Présentiel : 750 € HT / personne
Distanciel : 600 € HT / personne

Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

DATES ET LIEUX

[Consultez les sessions programmées en région](#)

FORMATEUR

Expert KPMG

NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

SUIVI DE L'ACTION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

[Contactez votre conseiller régional](#)

www.formation.kpmg.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11920002792 auprès du préfet de la région Ile de France

KPMG Academy, association fondée par KPMG S.A., membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais («private company limited by guarantee»).

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 enregistrée à la Préfecture des Hauts-de-Seine sous le n° W9 22 00 3006. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

Siège social : Tour Eqho – 2 avenue Gambetta - CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex
N° Siret : 309 660 637 00039
TVA Union Européenne : FR 223 096 60 637

PROGRAMME

CONTRAINTES DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS

- Fonds propres et risques encourus
- Fonds propres minimaux
- Risque de crédit
- Déploiement de Bâle III

PRESENTATION D'UN BUSINESS PLAN A UNE BANQUE

- Points clés
- Fiche signalétique et executive summary
- Environnement de l'entreprise, business model canvas et SWOT
- Présentation de l'historique financier
- Présentation des éléments prévisionnels
- Intégration de scénarii dégradés

CLES POUR OBTENIR UN FINANCEMENT

- 7 incontournables
- Caution personnelle
- Durée et les taux d'intérêts
- Garanties données

Cas pratique « Caractéristiques de la relation Banque-Entreprise » et leur impact positif ou négatif sur cette relation »

